

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE LA CHARENTE
104 Rue Monlogis**

16000 ANGOULEME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2022



11 Route du Peux
CS 22508 SOYAUX
16025 ANGOULEME
Tél : 05.45.95.65.65

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE LA CHARENTE**

Siège social : 104 Rue Monlogis 16000 ANGOULEME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de l'Association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 13 Avril 2023

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

Louis-Guillaume BLANC, Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 689.61	(1 689.61)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 689.61	(1 689.61)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	152 797.81	(94 914.15)	57 883.66	57 667.16
Terrains	3 800.00		3 800.00	3 800.00
Constructions	122 754.82	(72 209.91)	50 544.91	52 953.60
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 242.99	(22 704.24)	3 538.75	913.56
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22.00		22.00	22.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22.00		22.00	22.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	154 509.42	(96 603.76)	57 905.66	57 689.16
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	38 988.85		38 988.85	170 190.17
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 952.00		3 952.00	3 868.28
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	35 036.85		35 036.85	166 321.89
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	806 550.32		806 550.32	548 013.03
Valeurs mobilières de placement	270 850.00		270 850.00	170 850.00
Disponibilités	535 700.32		535 700.32	377 163.03
Charges constatées d'avance	233.75		233.75	233.75
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	845 772.92		845 772.92	718 436.95
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 000 282.34	(96 603.76)	903 678.58	776 126.11
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2022Exercice au
31/12/2021

Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	670 091.58	506 132.13
Réserves statutaires ou contractuelles	242 533.44	242 533.44
Réserves pour projet de l'entité	427 558.14	263 598.69
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	133 619.81	163 959.45
Situation nette (sous total)	803 711.39	670 091.58
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	803 711.39	670 091.58
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 440.00	15 048.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	12 440.00	15 048.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	87 527.19	90 986.53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 344.81	31 088.13
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	11 087.45	13 984.40
Dettes fiscales	92.00	114.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 002.93	45 800.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	87 527.19	90 986.53
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	903 678.58	776 126.11

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	24 024.00	25 088.00	(1 064.00)	-4.24 %
Ventes de biens et services	106 531.26	52 246.41	54 284.85	
Ventes de biens	37 969.16	21 458.49	16 510.67	76.94 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	68 562.10	30 787.92	37 774.18	
dont parrainages	1 314.55	1 021.50	293.05	28.69 %
Concours publics et subventions d'exploitation	9 506.00	8 841.00	665.00	7.52 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	259 716.56	321 603.14	(61 886.58)	-19.24 %
Dons manuels	257 643.02	318 040.30	(60 397.28)	-18.99 %
Mécénats	2 073.54	3 562.84	(1 489.30)	-41.80 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	307 298.43	196 641.93	110 656.50	56.27 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	380.00	380.00		0.00 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	707 456.25	604 800.48	102 655.77	16.97 %
Achats de marchandises	24 773.52	14 541.57	10 231.95	70.36 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	138 779.63	94 606.67	44 172.96	46.69 %
Aides financières	300 876.90	235 869.59	65 007.31	27.56 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 696.00	1 788.00	(92.00)	-5.15 %
Salaires et traitements	69 102.54	55 063.73	14 038.81	25.50 %
Charges sociales	23 015.95	16 886.06	6 129.89	36.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 605.53	6 850.53	(4 245.00)	-61.97 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	26 240.19	18 018.76	8 221.43	45.63 %
CHARGES D'EXPLOITATION	587 090.26	443 624.91	143 465.35	32.34 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	120 365.99	161 175.57	(40 809.58)	-25.32 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 217.57	1 801.85	415.72	23.07 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 217.57	1 801.85	415.72	23.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	2 217.57	1 801.85	415.72	23.07 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	122 583.56	162 977.42	(40 393.86)	-24.78 %
Sur opérations de gestion	11 240.26	1 248.03	9 992.23	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 240.26	1 248.03	9 992.23	
Sur opérations de gestion	0.01		0.01	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.01		0.01	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 240.25	1 248.03	9 992.22	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	204.00	266.00	(62.00)	-23.31 %
TOTAL DES PRODUITS	720 914.08	607 850.36	113 063.72	18.60 %
TOTAL DES CHARGES	587 294.27	443 890.91	143 403.36	32.31 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	133 619.81	163 959.45	(30 339.64)	-18.50 %
Dons en nature				
Prestations en nature	36.00	174.00	(138.00)	-79.31 %
Bénévolat	66 117.80	46 877.04	19 240.76	41.05 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	66 153.80	47 051.04	19 102.76	40.60 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	36.00	174.00	(138.00)	-79.31 %
Personnel bénévole	66 117.80	46 877.04	19 240.76	41.05 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	66 153.80	47 051.04	19 102.76	40.60 %
NON AFFECTÉS				

 Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2022

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
	OBJET SOCIAL	4
	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
	2.1.1 <i>Préambule</i>	6
	2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
	DÉROGATIONS	6
	2.1.3 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
	3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
	3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
	3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
	3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
	3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
	3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
	3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
	3.1.7 <i>Stocks</i>	10
	3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
	3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
	3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
	3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
	3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
	3.1.6 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
	3.1.7 <i>Fonds dédiés</i>	13
	3.1.8 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
	3.1.8.1 <i>Tableau de variation</i>	14
	3.1.8.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
	3.1.9 <i>Dettes</i>	14
	3.1.9.1 <i>Etat des échéances</i>	14
	3.1.9.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
	3.1.10 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
	4.1.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
	4.1.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
	4.1.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	18
	4.1.1.3 <i>Mécénat</i>	18
	4.1.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
	4.1.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
	4.1.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
	4.1.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
	4.1.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
	4.1.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
	4.1.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
	4.1.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20

4.1.6	Modalités de répartition des charges	 Expertise Comptable Audit - Conseil	20
4.1.7	Missions sociales	11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux 16025 ANGOULEME CEDEX ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91 Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z	21
4.1.8	Frais de recherche de fonds		21
4.1.8.1	Frais d'appel à la générosité du public		21
4.1.8.2	Frais de recherches des autres ressources		21
4.1.9	Frais de fonctionnement		22
4.1.10	Dotations aux provisions et dépréciations		22
4.1.11	Reports en fonds dédiés de l'exercice.....		22
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD			22
4.1.12	Principes généraux		22
4.1.13	Principes de valorisation		23
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD			24
AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT			25
4.1.14	Honoraires des commissaires-aux-comptes		25
4.1.15	Charges et produits exceptionnels		25
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			26
4.1.16	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....		26
4.1.17	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....		28
4.1.18	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public		28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE		29
AUTRES INFORMATIONS			29
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles		29
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié.....		30
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice		30
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents		30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

OBJET SOCIAL



L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas de faits significatifs survenus au cours de l'exercice, ni postérieurs à la clôture.

L'emploi des ressources, soit **587 294,27 €**, s'est effectué de la façon suivante :

- Missions sociales : 410 442,25 €
- Frais de recherche de fonds : 112 477,86 €
- Frais de fonctionnement : 66 778,16 €

 **Exco** Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 69202

Le résultat est bénéficiaire à hauteur de **133 619,81 €**. Cet excédent s'explique par la réception de plusieurs legs. Le budget 2023 a été modifié au cours du CA du 6 avril pour attribuer cette somme aux missions sociales.

Les ressources s'élèvent à **720 914,08 €**

- Produits liés à la générosité du public : 689 684,39 €
- Autres produits : 21 723,69 €
- Subventions des collectivités locales : 9 506,00 €

Le nombre d'adhérents est en baisse, il s'élève à **3003**.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES GÉNÉRAUX



2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

DÉROGATIONS

2.1.3 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

 **Exco** Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Immobilisations corporelles	147 367,78	5 430,03		152 797,81
Immobilisations financières	22,00			22,00
Total	149 079,39	5 430,03	0	154 509,42

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	5 430,03	0
→ Plieuse documents	962,28	
→ Baie brassage	1 040,09	
→ Ordinateur portable	731,00	
→ Ordinateur portable	930,02	
→ Ordinateur PC	1 056,64	
→ Cloison bureau	710,00	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	5 430,03	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Amort.Immobilisations corporelles	89 700,62	5 213,53		94 914,15
Amort.Immobilisations financières				
Total	91 390,23	5 213,53	0	96 603,76

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22,00			22,00
Total	22,00	0	0	22,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	3 952,00	3 952,00	
→ Autres Créances	35 036,85	35 036,85	
→ Créances reçues par legs ou donations		-	
→ Charges constatées d'avance	233,75	233,75	
Total	39 222,60	39 222,60	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	270 850	270 850			270 850
Total	270 850	270 850	0	0	270 850

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	271 210,10	
Livrets et comptes épargne	212 496,74	2 217,57
Caisse	2 528,48	
Valeurs à l'encaissement	49 465,00	
Total	535 700,32	2 217,57

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs	18 713,09	1 523,79
→ Frais des bénévoles	-	311,79
→ Divers produits à recevoir	18 713,09	1 212,00
Créances clients et comptes rattachés	3 952,00	3 868,28
→ Clients publics	3 952,00	2 804,00
→ Clients intra-groupe	-	1 064,28
Autres Créances	35 036,85	166 321,89
→ Legs à recevoir	-	133 289,99
→ Dons à recevoir	-	560,00
→ Dons à recevoir du BN	14 120,14	29 044,49
→ Prélèvements automatiques	2 203,62	1 903,62
→ Frais des bénévoles	-	311,79
→ Divers produits à recevoir	18 713,09	1 212,00
Disponibilités (trésorerie)	806 550,32	548 013,03
→ Valeurs mobilières de placement	270 850,00	170 850,00
→ Caisse, banques	486 235,32	341 458,03
→ Valeurs à l'encaissement	49 465,00	35 705,00
Total	864 252,26	719 726,99

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Abt Charente Libre	233,75	233,75
...		
...		
...		
...		
Total	233,75	233,75

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1.6 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	242 533,44									242 533,44
→ Fonds de réserve générale	263 598,69				163 959,45					427 558,14
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	163 959,45		163 959,45							133 619,81
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	670 091,58		163 959,45		163 959,45		163 959,45		-	803 711,39

3.1.7 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ NEANT

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.1.8 Provisions pour risques et charges

3.1.8.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	15 048		2 608	12 440
→				
Total	15 048	0	2 608	12 440

3.1.8.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.1.9 Dettes

3.1.9.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 319,81	36 319,81		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	11 179,45	11 179,45		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 002,93	40 002,93		
Produits constatés d'avance				
Total	87 502,19	87 502,19	-	-

3.1.9.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	204,00	266,00
→ Impôt sur les sociétés	204,00	266,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	11 179,45	14 098,40
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 225,91	3 228,01
→ Caisse de retraite	65,72	125,66
→ Caisse de prévoyance	803,70	887,09
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	4 733,25	6 392,33
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 258,87	3 351,31
→ Prélèvement à la source	92,00	114,00
Total	11 383,45	14 364,40

3.1.10 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	36 319,81	31 088,13
→ FNP - Factures non parvenues	5 258,72	2 960,86
→ FNP - Factures non parvenues intra-groupe	26 032,58	27 490,01
→ Fournisseurs	401,77	610,26
→ Fournisseurs intra-groupe	4 626,74	27,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	-	-
...		
...		
Dettes des legs et donations :	-	-
...		
Autres dettes :	40 002,93	45 800,00
→ Frais des bénévoles	799,70	
→ Charges à payer recherche	-	40 000,00
→ Charges à payer autres	6 025,00	5 800,00
→ Charges à payer recherche intra-groupe	33 178,23	

AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)


Expertise Comptable
Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438 402 100.000.21 - APE 6920Z

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		410 442,25	409 127,70	301 849,26	285 827,76
1.1 Réalisées en France		410 442,25	409 127,70	301 849,26	285 827,76
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		147 264,02	145 949,47	99 218,49	83 196,99
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		263 178,23	263 178,23	202 630,77	202 630,77
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		112 477,86	112 477,86	82 833,65	82 833,65
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		112 477,86	112 477,86	82 833,65	82 833,65
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		66 778,16	57 272,16	57 099,00	48 241,00
3.1 Frais d'information et de communication		8 754,62	8 754,62	9 252,66	9 252,66
3.2 Frais de fonctionnement		56 450,55	46 944,55	46 372,76	37 514,76
3.3 Autres charges		1 572,99	1 572,99	1 473,58	1 473,58
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-2 608,00		1 843,00	1 843,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		204,00		266,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		587 294,27	578 877,72	443 890,91	418 745,41
EXCÉDENT OU DÉFICIT		133 619,81		163 959,45	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	66 153,80	66 153,80	47 051,04	47 051,04
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	66 153,80	66 153,80	47 051,04	47 051,04

LA LIQUE	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-689 684,39	-689 684,39	-572 025,03	-572 025,03		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-24 024,00	-24 024,00	-25 088,00	-25 088,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-259 716,56	-259 716,56	-321 603,14	-321 603,14		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-405 943,83	-405 943,83	-225 333,89	-225 333,89		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 723,69		-26 984,33			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-1 314,55		-1 021,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-2 228,20		-21 312,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-18 180,94		-4 650,83			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-9 506,00		-8 841,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-720 914,08	-689 684,39	-607 850,36	-572 025,03		


EXCO Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438 402 190.000 21 - APE 6920Z

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-66 153,80	-66 153,80	-47 051,04	-47 051,04
Bénévolat	-66 117,80	-66 117,80	-46 877,04	-46 877,04
Prestations en nature	-36,00	-36,00	-174,00	-174,00
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-66 153,80	-66 153,80	-47 051,04	-47 051,04

4.1.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.1.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Nous n'avons pas de dons étrangers.

4.1.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.1.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	305 070,23	175 329,93
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	59 687,05	25 679,34
→ Ventes	37 969,16	21 458,49
→ Prestations et autres ventes	999,82	1 064,28
→ Produits financiers	2 217,57	1 801,85
Total	405 943,83	225 333,89

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.1.2 Produits non liés à la générosité du public

4.1.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



4.1.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.1.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Parrainage des entreprises	1 314,55	1 021,50
→ Contributions financières sans contrepartie	2 228,20	21 312,00
→ Autres produits	18 180,94	4 650,83
Total	21 723,69	26 984,33

4.1.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



4.1.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.1.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.1.6 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent ; cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 6 avril 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	385,17	189,08	126,05	700,30
Electricité et eau	1 004,12	492,93	328,62	1 825,67
Téléphone	2 508,23	1 231,31	820,87	4 560,41
Fournitures administratives	214,81	105,45	70,30	390,56
Autres achats et fournitures	418,50	205,44	136,96	760,90
Entretien sur biens immobiliers	333,30	163,62	109,08	606,00
Maintenance	642,61	315,46	210,31	1 168,38
Taxes locales	733,15	359,91	239,94	1 333,00
Total	6 239,89	3 063,20	2 042,13	11 345,22

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	25 918,85	21 382,55
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 623,19	3 376,19
Actions de formation		
Actions de recherche	1 524,64	1 125,40
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	25 918,85	19 131,76
Frais de fonctionnement (dont communication)	15 246,38	26 933,90
Total	76 231,91	71 949,80

4.1.7 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	110 861,17	81 307,57
Actions d'information, prévention, dépistage	26 319,35	10 669,35
Actions de formation	430,60	179,88
Actions de recherche	8 866,29	6 342,14
Actions autres	786,61	719,55
Total	147 264,02	99 218,49
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	106 000,00	30 538,20
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	154 178,23	169 592,57
Actions autres	3 000,00	2 500,00
Total	263 178,23	202 630,77

4.1.8 Frais de recherche de fonds

4.1.8.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.1.8.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



4.1.9 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	33 157,82	9 252,66
Frais de gestion	48 743,15	39 517,34
Impôts et taxes	602,94	739,22
Cotisation statutaire	7 079,45	6 116,20
Charges financières	534,66	572,24
Dotations aux amortissements	1 038,33	901,34
Total	91 156,35	57 099,00

4.1.10 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.1.11 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.1.12 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.1.13 Principes de valorisation

 Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	66 117,80	46 877,04
Prestation	Tarif négocié	36,00	174,00
Autres (à préciser)			
Total		66 153,80	47 051,04

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	370,32				24 403,20 €						24 773,52
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	56 435,84				55 439,29 €		26 904,50				138 779,63
Aides financières	37 698,67	263 178,23									300 876,90
Impôts, taxes et versement assimilés	733,15				359,91 €		602,94				1 696,00
Salaires et traitements	24 094,01				17 808,61 €		27 199,92				69 102,54
Charges sociales	10 972,69				8 110,25 €		3 933,01				23 015,95
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 800,44				1 374,76 €		1 038,33				5 213,53
Dotations aux provisions								- 2 608,00			2 608,00
Report en fonds dédiés											
Autres charges	14 158,90				4 981,84 €		7 099,45				26 240,19
Charges financières											
Charges exceptionnelles											0,01
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									204,00		204,00
TOTAL	147 264,02	263 178,23	-	-	112 477,86	-	66 778,16	- 2 608,00	204,00	-	587 294,27

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			36,00		36,00
Prestations de services			66 117,80		66 117,80
Personnel bénévole					
TOTAL	-	-	66 153,80	-	66 153,80

AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1.14 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	4 302
Autres missions	
Total	4 302

 **EXCO** Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

4.1.15 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Aides financières non utilisées	1 048,26
→ Remboursement trop versé	192,00
→ Recherche non utilisée 2020	10 000,00
→ ...	
Total	11 240,26
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	-

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.1.16 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Exco Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

Détails	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2022	04/04/2023 - 16:11				
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme						
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions de société et politique de santé						
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer						
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France						
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer						
Programmes nationaux						
Programmes régionaux et départementaux						
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
Frais d'appel de dons						
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons						
Frais de traitements des legs						
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et reventes						
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
3.1 Frais d'information et de communication						
Frais d'information et de communication externe						
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement						
Frais de gestion						
Formation administrative						
Impôts et taxes						
Cotation statutaire 10%						
3.3 Autres charges						
Charges financières						
Dotations aux amortissements						
Charges exceptionnelles						
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES						
EXCÉDENT OU DÉFICIT						

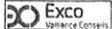
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Détails	REPORTING - COMITÉ DE LA CHARENTE	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2022	04/04/2023 - 16:11				
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
	Cotisations		-689 684,39	-689 684,39	-572 025,03	-572 025,03
			-24 024,00	-24 024,00	-25 088,00	-25 088,00
			-24 024,00	-24 024,00	-25 088,00	-25 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat						
	Dons manuels non affectés		-259 716,56	-259 716,56	-321 603,14	-321 603,14
	Dons manuels affectés		-252 596,62	-252 596,62	-299 259,95	-299 259,95
	Legs, donations et assurances-vie non affectés		-5 046,40	-5 046,40	-18 780,35	-18 780,35
	Legs et autres libéralités affectés					
	Mécénat		-2 073,54	-2 073,54	-3 562,84	-3 562,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
	Manifestations		-405 943,83	-405 943,83	-225 333,89	-225 333,89
	Ventes (dont abonnement à vivre)		-59 687,05	-59 687,05	-25 679,34	-25 679,34
	Prestations et autres ventes		-37 969,16	-37 969,16	-21 458,49	-21 458,49
	Activités de récupération		-999,82	-999,82	-210,00	-210,00
	Charges et Produits exceptionnels					
	Droits d'Auteurs					
	Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)				-854,28	-854,28
	Autres produits affectés					
	Produits financiers		-2 217,57	-2 217,57	-1 801,85	-1 801,85
	Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-305 070,23	-305 070,23	-175 329,93	-175 329,93
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
	Cotisations		-21 723,69		-26 984,33	
2.2 Parrainage des entreprises						
	Parrainage et recherche partenariat		-1 314,55		-1 021,50	
			-1 314,55		-1 021,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
	Contributions financières reçues		-2 228,20		-21 312,00	
			-2 228,20		-21 312,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
	Autres prod. d'activités annexes et prest		-18 180,94		-4 650,83	
	Transfert de charges		-6 560,68		-3 022,80	
	Produits exceptionnels		-380,00		-380,00	
	Ventes et Prestations (Comités)		-11 240,26		-1 248,03	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
	Etat		-9 506,00		-8 841,00	
	SINCA					
	Collectivités locales		-9 506,00		-8 841,00	
	Autres organismes					
	Autres subventions affectées aux missions sociales					
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS						
	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières					
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
	Utilisation fonds dédiés s/ressources GP					
	Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés					
TOTAL			-720 914,00	-689 684,39	-607 850,36	-572 025,03

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
	Bénévoles		-66 153,80	-66 153,80	-47 051,04	-47 051,04
	Prestations en nature		-66 117,80	-66 117,80	-46 877,04	-46 877,04
	Dons en nature		-36,00	-36,00	-174,00	-174,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
TOTAL			-66 153,80	-66 153,80	-47 051,04	-47 051,04

4.1.17 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009						 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux 19025 ANGOULEME CEDEX ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91 Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z	
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.1.18 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

AUTRES INFORMATIONS


Exco Expertise Comptable
 Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000 21 - APE 6920Z

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	18			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	18	1 488,75	0,90	24 713,25
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	57	2 494,25	1,51	48 957,55
Total	93	3 983,00	2,41	66 117,80

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	4 106,36	2,25
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	4	4 106,36	2,25

 **Exco** Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	13 918,55
6257 - Réceptions	Restauration	71,70
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	13 990,25

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3003 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.